

GILETS PARE-BALLES : PLUS DE 150 ÉQUIPEMENTS QUI DORMENT, DES AGENTS QUI S'EXPOSENT !

Le 3 juillet 2026

Depuis plusieurs mois, l'**UFAP UNSa Justice UR de Toulouse** alerte la Direction Interrégionale sur la situation inacceptable des équipements de protection individuelle des agents engagés sur les missions extérieures. Lors des COSUI relatifs au protocole dit « Incarville », en CSA, en formation spécialisée, en bilatérale, par mail ou lors d'échanges directs, l'**UFAP UNSa Justice** n'a cessé de demander des réponses claires, des décisions concrètes et une mise en conformité rapide des dotations.

Les constats du terrain sont connus : des agents ELSP de la région exercent encore leurs missions avec des gilets pare-balles usés, déchirés, troués, aux fermetures éclair défectueuses ou inutilisables. Certains équipements ne permettent même pas l'ajout des plaques additionnelles pourtant nécessaires sur certains niveaux d'escorte.

Pendant ce temps, une commande d'environ 200 gilets pare-balles a été réceptionnée depuis plusieurs mois, et plus de 150 seraient encore stockés au PREJ de Muret, dans le dojo. Plus de 150 gilets qui dorment alors que des agents continuent de partir en mission avec du matériel dégradé : cette situation est tout simplement inadmissible.



L'administration ne pourra pas dire qu'elle ne savait pas. Elle a été saisie à de nombreuses reprises. Elle connaît les alertes, les besoins et l'état du matériel porté par certains agents sur le terrain. Il aura même fallu demander des éclaircissements à la DGAP, comme si la sécurité immédiate des personnels devait encore attendre une validation, une interprétation ou un arbitrage supplémentaire.

l'UFAP UNSa Justice UR de Toulouse le dit clairement : on ne protège pas les agents avec des équipements qui restent empilés dans un dojo. On ne sécurise pas une mission extérieure avec un gilet troué, déchiré, non fonctionnel ou incompatible avec les plaques additionnelles. On ne peut pas exiger des personnels qu'ils assurent extractions, transferts, escortes sensibles ou missions à risque sans leur fournir immédiatement les équipements adaptés.

Depuis Incarville, chacun répète que la sécurité des agents doit être une priorité. Pendant que sur le terrain, les agents constatent encore trop souvent l'écart entre les discours et les actes. Les missions extérieures exposent quotidiennement les personnels à des risques réels : agressions, tentatives d'évasion, extractions sensibles, escortes armées, déplacements routiers, présentations judiciaires ou médicales à forte contrainte. Dans ce contexte, le gilet pare-balles n'est pas une option ni un accessoire administratif. C'est un équipement vital.

Laisser des agents travailler avec des protections dégradées pendant que du matériel disponible dort dans un local est une faute de gestion.

l'UFAP UNSa Justice UR de Toulouse exige la distribution immédiate des gilets disponibles aux agents qui en ont besoin, le remplacement sans délai des équipements défectueux ou incompatibles avec les plaques additionnelles, un recensement régional précis des dotations ELSP, PREJ, ESR et missions extérieures, ainsi que des réponses écrites sur les raisons de ce blocage et le calendrier réel de distribution.

Les agents n'ont pas à attendre que l'administration finisse de chercher qui doit décider. Ils ont besoin d'être protégés maintenant.

Plus de 150 gilets qui dorment dans un dojo pendant que des agents portent du matériel dégradé : voilà une démonstration de l'incohérence de l'administration.

L'UFAP UNSa Justice UR de Toulouse ne laissera pas l'administration transformer la sécurité des personnels en un simple dossier poussiéreux qui traîne sur un bureau.

La sécurité des agents n'attend pas. Elle s'équipe. Elle se décide. Elle s'assume.

Pour l'**UFAP UNSa Justice UR de Toulouse**
Cyrille JACQUET
Secrétaire National

Christophe BONNEIL
Secrétaire Régional